



et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi — Tirage 13.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95
Chèques Postaux Nantes 6.015



ASSURANCES SOCIALES : Le Sénat vient d'adopter, par 257 voix contre 17, le rectificatif à la fameuse loi du 5 avril 1928. Que nous réserve ce nouveau texte ?

LE XII^e CONGRES DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE se tiendra, cette année, à Paris, du 15 au 17 mai. On y étudiera principalement le problème de l'organisation de la vente en commun par les agriculteurs. Nous en publions le programme ultérieurement.

CONTRE LE DORYPHORA : La lutte entreprise contre cet insecte ravageur se développe d'année en année. En 1922, les crédits utilisés à cet effet étaient de 51.714 francs ; en 1925, de 180.000 francs ; en 1929, de 785.100 francs.

UN ACCORD FRANCO-GREC sur les vins vient d'être signé par le ministre de France et le ministre des Affaires étrangères de Grèce. Cet accord règle provisoirement le statut commercial entre les deux pays.

LES INONDATIONS DU MIDI ont ravagé près de 200.000 hectares de terres ; des fermes se sont écroulées avec les grains qu'elles avaient en grenier. Près de 150 petits moulins ont perdu leurs approvisionnements de blés et de farines ; les quantités perdues se chiffrent à plus de 50.000 quintaux. Les dégâts causés aux vignobles sont aussi considérables.

BEAU CAREME : A Moscou, les autorités municipales ont décrété que les restaurants de la ville ne serviraient pas de viande neuf jours par mois. De plus, il sera interdit de servir à manger à ceux qui ne travaillent pas !

LES INONDATIONS DU MIDI ont ravagé près de 200.000 hectares de terres ; des fermes se sont écroulées avec les grains qu'elles avaient en grenier. Près de 150 petits moulins ont perdu leurs approvisionnements de blés et de farines ; les quantités perdues se chiffrent à plus de 50.000 quintaux. Les dégâts causés aux vignobles sont aussi considérables.

POUR LES SINISTRES DU MIDI

Les grands réseaux viennent de décider d'abandonner la totalité des frais de transport, par voie de terre, pour les envois effectués à titre de dons gratuits soit en port payé, soit en port dû.

De Préfet à Préfet ;
De Maire à Maire (sans réclamation) ;
De Sociétés ou organisations agréées à destination de leurs filiales.

Ces transports pourront être remis jusqu'au 15 avril, dans les conditions suivantes :

En G. V. — Marchandises ordinairement transportées en grande vitesse, avec limite approximative à 50 kilos par expédition. (Les colis postaux sont exclus).

En P. V. — Pas de limitation de poids.

LES SANS-LOGIS



— La grande avantage de coucher dehors, c'est qu'en cas de catastrophe le toit de la maison ne s'écroule pas sur nous.

FÉDÉRATION DES VIGNERONS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Le Concours des Vins de Paris

Cette année, au Concours général agricole de Paris, la Loire-Inférieure a eu enfin un stand digne de l'importance de son vignoble. L'exposition des vins de France de 1930 était du reste une des plus brillantes que l'on ait vu. Notre stand prolongé par trois expositions particulières organisées par des Nantais, occupait une façade de plus de 25 mètres de long.

Comme on le verra au palmarès publié en ce bulletin, de nombreuses récompenses ont été attribuées, et tous les cantons se sont vu accorder des nominations.

Le Muscadet régnait en maître, Vallet, Vertou, Clisson, Aigrefeuille, Le Loroux, les côteaux d'Anceis et présentaient leurs meilleures bouteilles.

Notre vin commence à être connu à Paris, son nom devient familier. Il est synonyme d'un bon vin léger sec, qui donne la gaité à ceux qui le boivent. Encore quelques manifestations de ce genre et nous serons classés dans le langage courant comme le sont les Chablis, les Bourgognes, les Côtes du Rhône, etc.

Heureusement nous commençons à savoir présenter notre vin, à lui donner les qualités œnologiques nécessaires pour qu'il voyage sans danger. Au stand, les vins envoyés par les plus modestes vigneron, étaient propres, clairs et nous n'avons constaté que quelques rares exemples de casse ou de trouble. Quelques échantillons contenaient des volutiers de colle. Ce défaut vient du manque de tannin : la colle n'a pas été bien précipitée. Avant de coller une barrique il faut toujours tanner à 30 gr.

A côté des muscadets, des vins rouges de plants français Gamay et Cabernet, avaient pris place. Ils étaient envoyés par nos amis des côteaux d'Anceis. Leurs qualités les apparentaient avec les vins du Beaujolais. Ils ont une valeur très certaine. Les dégustateurs-sommeliers appelés à les juger les ont fort appréciés. A notre avis, ils gagneraient à être envoyés plus longuement et surtout à l'être en présence d'une partie importante des pédoncules des grappes. N'oublions pas que le vin surtout le rouge, n'est pas seulement un produit de fermentation, mais aussi un produit de macération. Trop égrapper ne vaut rien. Un vin rouge fin doit être à la première année, c'est une condition d'un heureux vieillissement.

Il nous reste à remercier les organisateurs de ces stands, nos amis MM. Dejeu, Delhommeau, Sautreau, Guindon et Bertrand. Et à vous dire à tous à l'année prochaine, si... nous avons une bonne récolte.

LE BANQUET DU MUSCADET

Jeudi soir, 20 mars, à l'occasion du Concours agricole, les Nantais de Paris se réunissaient en leur banquet annuel à Lutétia, sous la présidence de M. Delhommeau, avocat, président de cette Société. Ces messieurs avaient eu l'aimable attention d'inviter les organisateurs du stand, les vigneron membres du jury des vins (la Haie et le Landreau), présents à Paris à ce moment-là.

Ce furent de belles agapes. On y porta aux nues les qualités de notre Pinard. Les notabilités artistiques et littéraires les plus célèbres, originaires du pays, y étaient présentes. Ce fut pour nous de grands ambassadeurs dans la littérature et dans les arts.

REUNION DU BUREAU DE LA CONFEDERATION

Le bureau de la C. G. V. C. O. était convié le même jour, rue d'Amsterdam, à étudier quelles sont les formes à apporter aux dé-

crets qui vont assurer l'application de la nouvelle loi sur le commerce des vins. La place de nos petits vins, gros-plants et autres, doit être réservée dans l'économie générale. Après avoir examiné les choses possibles et celles... impossibles, il a semblé à l'assistance que nous devions faire un essai loyal de la nouvelle législation. Tous ont été d'accord pour refuser tout texte qui prétendrait réglementer la circulation de nos vins, en se basant sur le degré alcoolique seulement.

Aux mêmes heures, les présidents des Chambres d'agriculture étaient réunis rue Las Cases. Les représentants du Midi demandèrent, sans que personne n'en eût été avisé au préalable, un vote pour la suppression totale du droit de sucrage ! Surprise, l'opinion de l'assemblée était indécise. Notre président, le marquis de Sessmaisons, protesta immédiatement et demanda le renvoi de la question, comme non inscrite à l'ordre du jour. Il a obtenu satisfaction. Il fut soutenu par nos régions et... par les régions de betteraves sucrières !

DE CAMIRAN,
Vice-président à la C. G. V. C. O.

PETITE CORRESPONDANCE

A la suite de la distribution, à Saint-Herblain, de la brochure l'Emploi des engrais en Loire-Inférieure, par M. Danguy, ancien directeur des Services agricoles, nous avons reçu une lettre intéressante d'un habitant de Saint-Herblain. Il se plaint amèrement du peu de rapport des terres et objecte que les dépenses d'engrais telles qu'elles sont conseillées dans l'opuscule, jointes aux frais de culture, laisseraient l'exploitant en perte au bout de l'année. Que dans de telles conditions il n'y avait plus qu'à « prendre son panier et à aller travailler en ville ».

Nous avons transmis cette lettre à notre nouveau et distingué directeur des Services agricoles : il a bien voulu nous rédiger la réponse suivante.

J'admets vos chiffres sans les discuter. D'après les calculs que vous avez établis, et en vous basant sur les données de la brochure qui vous a été remise, un hectare de pommes de terre coûterait donc : fumures, semences et travail compris : 4.725 fr.

Mais, et là je ne suis plus d'accord avec vous, vous devez récolter plus que les 14.000 kilos qui servent de base à vos calculs. En année moyenne vous devez atteindre, sinon dépasser, 25.000 kilos de tubercules. A Maisdon on a obtenu jusqu'à 42.000 kilos à l'hectare il y a 2 ans en une culture soignée.

Dès lors il vous reste un bénéfice de 2.775 fr., en tablant comme vous le faites sur un prix de vente de 30 fr. aux 100 kilos.

Remarquez que, d'autre part, le blé qui suivra n'aura besoin que d'un apport de 4 à 500 kilos de scories ou de superphosphates à l'automne et d'un peu de nitrate au printemps. Et je vous assure que son rendement n'en sera que meilleur !

Essayez seulement !

Croyez bien surtout que les conseils qui vous sont donnés dans la brochure en question n'ont pas vu le jour seulement dans le silence d'un confortable cabinet, ni qu'ils ont pour but de vous « bourrer le crâne » ; ils sont le fruit de multiples observations faites chez les meilleurs cultivateurs, et leur seul but est de vous mettre à même de faire aussi bien qu'eux.

Un Brin de Causette...

Ainsi dans quelques jours nous allons recevoir dans cette bonne Ville de Nantes le Chef de l'Etat : M. Gaston Doumergue.

La mère Jeanne et les miociches, qui n'ont jamais vu quelqu'un d'aussi grand veulent s'offrir le voyage. Comme y n'ont point voulu assister au défilé de sa majesté « Pouet-Pouet », roi du Carnaval, y ne voulons point rater le défilé présidentiel — qui, entre nous, sera p'tête moins rigolo. — La vue n'en coûtera rien : seulement les billets de chemin de fer et quelques chopines de blanc.

Vous savez que depuis un mois on travaille ferme pour préparer la réception du Président : officiels, gros bonnets de la Ville, conseillers (les conseillers sont toujours les payeurs, dame !) équipés d'ouvriers menuisiers, peintres, décorateurs, électriciens..., tout le monde est sur les dents. Au régime, quand on allait recevoir la visite du chef « trois étoiles » c'étaient un peu kif-kif : le clairon sonnait dans la cour : « V'la l'général qui rentre au quartier ».

On a élevé aux carrefours, sur les places, des pylônes avec des décorations maussaves ; les magasins en profitent pour liquider leurs stocks de drapereaux ; tant qu'aux bistrotis, ils s'y prêtent à arroser comme y faut les visiteurs.

Le programme des fêtes est arrêté. Tous les gestes du Président et de sa suite ont été pesés, calculés, minutés par minute, mesurés au double-décimètre. — Vous rigolez ? Tenez ! pour l'inauguration solennelle de la Foire, faut que le Président puisse voir tout sans aller partout. On a fait une ouverture spéciale — présidentielle, comme de juste — dans un des Palais, pour qu'il puisse pénétrer au milieu du Concours des Animaux reproducteurs. Mais chez les bêtes à cornes, il ne pourra faire que 30 mètres 50 de parcours — pas un pouce de plus. On a même désigné en face de quel taureau faudra qu'il s'arrête, pour caresser le propriétaire et féliciter l'animal — zut, c'est le contraire !

En ville y aura un grand banquet. Des chefs du Protocole et de la Sûreté de Paris sont déjà venus enquêter sur le personnel employé par le traiteur... mais ce sont ses fariboles qui serviront à la table d'honneur. Ben mieux... le Président amène avec lui sa vaisselle, ses couverts (vous madame !) ses vins, ses minis. Son chauffeur, depuis huit jours, s'exerce à Nantes, pour étudier les virages sur le parcours du cortège ; les coups de freins sont même prévus.

Comme nos autorités s'inquiétaient sur la façon de recevoir M. Doumergue, le Chef du Protocole leur a répondu : — Du tout, du tout, c'est pas vous qui le recevrez : C'est lui qui vous recevra, car le Président est partout chez lui !

Notez qu'on invite juste le Chef de l'Etat, quand not' pauvre Ville de Nantes est partout en travaux, en démolitions. On ne voit pas que barrières, grues, échafaudages, sur les places et contre les maisons. Pour masquer tout ça, on va mettre des tentures, des panneaux-réclames et des cache-pots peints. On m'a même dit qu'on pendrait le long des balustrades des draps avec des guirlandes... comme pour les processions.

Que va penser de tout ça M. Doumergue ? Il aurait une bien meilleure idée de not' région Nantaise, en venant incognito, comme un simple péquin, admirer nos monuments, goûter un vrai beurre-blanc sur les bords de la Loire, arrosé de not' bon vieux Muscadet !

J'suis sûr que s'il faisait ça... y reviendrait tous les ans !

MAITRE JEANNOT.

Au Concours Général Agricole de Paris

Cette grande manifestation agricole — la plus importante de France, puisqu'elle réunit toutes nos races bovines, ovines et porcines — s'est tenue au Parc des Expositions, Porte de Versailles, à Paris, du 17 au 23 mars.

Comme l'an dernier, nous avons parcouru avec un réel intérêt les différents pavillons de cette Exposition, qui comprenait en outre un Concours laitier et beurrier, un grand Concours de tous nos vins de France et de nombreux stands de maisons de graines, plants et semences sélectionnées, stand des engrais, pavillon des beurres et fromages, des miels et produits apicoles, des produits coloniaux.

Au Pavillon des Beurres et Fromages : beurres de Normandie, de Touraine et d'Anjou, de Bretagne, de Vendée, des Charentes et du Poitou, etc., notre beurre de la région nantaise a remporté un grand succès, puisque la Coopérative LAITIÈRE DE NANTES-BANLIEUE s'est vue décerner une médaille d'or. Pour la première fois que notre Coopérative laitière nantaise participe au Concours général, elle a obtenu un premier prix.

Le Syndicat des Mandataires de vente en gros des beurres, aux Halles Centrales de Paris, représentait au Concours agricole « l'Association Centrale des Laiteries Coopératives des Charentes et du Poitou » et la « Fédération des Laiteries Coopératives de Touraine et d'Anjou ». Cette première association compte actuellement 136 laiteries affiliées, 87.176 sociétaires et a produit en 1929 19.686.600 kilos de beurre. La Fédération de Touraine et d'Anjou groupe 27 laiteries, 18.045 sociétaires et a livré sur le marché en 1929, 5.376.236 kilos de beurre.

Notons en passant l'utile propagande faite par les producteurs, grâce à de multiples pancartes : « Rien ne remplace le beurre », et pour initier les profanes, on pouvait assister gratuitement à un film sur la fabrication du beurre dans nos laiteries modernes.

Au Pavillon des Semences, outre les multiples échantillons de graines et de plants correctement alignés des différentes maisons de sélection, nous avons pu admirer de superbes parterres de jacinthes, de cinéraires et autres fleurs, aux coloris variés, de la Maison Vilmorin et de l'Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles.

Au Pavillon des Vins étaient représentés tous nos meilleurs crus de France, de quoi satisfaire les palais les plus difficiles, et nous avons constaté avec satisfaction que cette année le STAND de la LOIRE-INFÉRIEURE revêtait une importance digne de notre excellent muscadet et ne faisait pas figure de parent pauvre, aux côtés des autres grands crus.

On lira plus loin les récompenses qui ont été décernées officiellement à nos vignerons.

BOVINS ET PORCINS

Dans le pavillon central, celui des bovins et porcins, gras et reproducteurs (où se tenait également le Concours laitier), le visiteur pouvait admirer à loisir les plus beaux spécimens de nos diverses races françaises, classées par sections : races bovines normandes, flamandes, hollandaise, tachetée de l'Est, ferranaise, tarentaise, bretonne, parthenaise, maine-anjou, jersiaise, charolaise, limousine, durham, gasconne, etc. ; races porcines craonnaise, normande, limousine, large-White, Berkshire, etc.

Notons encore cette année la qualité remarquable des animaux présentés, mais l'insuffisance du nombre de têtes amenées au Concours — nombre inférieur à celui de l'an

dernier — beaucoup de petits et même de gros éleveurs, éloignés de la région parisienne, hésitant à concourir devant les frais élevés de déplacements par chemin de fer, de nourriture pour leurs animaux et de séjour à Paris — ces derniers n'étant pas les moindres !

Les éleveurs s'élevaient aussi, avec raison, contre l'insuffisance des prix. Ils voudraient obtenir les mêmes avantages que ceux offerts aux éleveurs de chevaux dans les concours, où les prix sont plus élevés. Souhaitons que la prochaine fois ils obtiennent satisfaction, le gouvernement venant de voter un crédit spécial pour répartir entre les prix des différents concours.

Plusieurs éleveurs, durant le Concours, firent immuniser leurs bêtes contre la fièvre aphteuse, à l'aide d'un nouveau sérum préventif, administré par des élèves de l'Ecole d'Alfort.

Parmi les animaux gras, la RACE CHAROLAISE s'est encore classée en tête. Nous avons admiré le prix d'honneur de bandes, remporté par quatre superbes bœufs charollais, appartenant à M. Paul Devouge, de Brasseuse (Oise). Ces bœufs, estimés à 1.400 livres de viande chacun, en moyenne, ont été vendus pour la somme totale de 45.000 francs.

Un autre prix d'honneur a été rem-

porté par M. Jeudy, à Cindré (Allier), pour son bœuf charollais, qui a trouvé preneur pour la coquette somme de 21.000 francs.

Chez les NORMANDS, le prix d'ensemble a été décerné à M. Gaston Monville, d'Hautot-Levatois. Le premier prix et prix de championnat des mâles a été obtenu par M. Victor Delisle, à Clitourps, canton de Saint-Pierre-Eglise (Manche), pour son fameux taureau normand « Violi ». Le championnat des femelles est revenu à M. Monville, déjà cité. Chez les génisses de quatre dents, M. Aveline, de Dorcéau (Orne), l'éleveur réputé, remporte un premier prix avec « Caillotte ». M. Chitel, de Mouilly (Calvados), remporte le premier prix des vaches pleines. Enfin M. Dams-cour, de Maisy (Calvados), remporte un beau succès pour sa superbe vache grasse (pouvant faire 1.150 livres de viande), vache normande exceptionnelle, n'ayant jamais vêlé et qui a battu les autres races concurrentes.

Chez les PARTHENAIS — dont nos éleveurs connaissent toutes les qualités — nous avons pu admirer de très beaux sujets, notamment ceux de M. Célestin Métais, la Yavellière, par Augé (Deux-Sèvres), qui a remporté le premier prix d'ensemble et le prix de championnat des mâles. Signalons encore les succès obtenus

FOIRE DE NANTES

Eleveurs !

Venez tous visiter le GRAND CONCOURS DES BOVINS, les plus beaux spécimens de nos races Nantaises, Normandes, et Maine-Anjou, organisé par la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure, du Vendredi 4 au Dimanche 6 Avril.

Producteurs de Lait !

Assistez tous à la GRANDE JOURNÉE DU LAIT du Dimanche 6 Avril. Le matin, à 10 heures, visite de la Coopérative Laitière de Pont-Rousseau. L'après-midi, à 15 heures, à la Foire Commerciale (Salle de réception, à gauche de l'entrée principale) : CONFERENCE PAR M. PORCHER, directeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, chargé de l'enseignement supérieur du lait à l'Institut Pasteur de Paris. A l'issue de cette réunion, distribution des prix du concours laitier et beurrier.

Viticulteurs !

Participez tous à notre GRAND CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VINS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE les Lundi 7, Mardi 8, et Mercredi 9 Avril, à la Foire de Nantes. Amateurs de bons vins, retenez bien ces dates et ne manquez pas d'assister à cette grande manifestation Viticole.

Apiculteurs !

Accourez en masse à notre GRAND CONCOURS NATIONAL D'AVICULTURE organisé par la Société Avicole de l'Ouest, du Jeudi 10 au Dimanche 13 Avril.

Le Jeudi 10 Avril, à 9 heures du matin, GRANDE CONFERENCE AVICOLE sur les besoins et exigences du Marché Anglais en vue de l'EXPORTATION vers ce pays de nos œufs, poules, poulets, canards, dindons et oies. — Jeudi 10 Avril, exposition de volailles mortes. — Du 11 au 13 Avril, exposition d'animaux de cages et volières.

Maraîchers et Horticulteurs !

Assistez tous, le Jeudi 10 Avril, à 10 heures du matin, dans les locaux de la Foire, à la CONFERENCE qui sera faite sur les possibilités D'EXPORTATION DE NOS LEGUMES FRAIS de toutes sortes, vers l'étranger.

Agriculteurs !

Outre ces grandes manifestations Agricoles, vous trouverez à la Foire de Nantes tout ce qui peut vous intéresser, vous instruire, vous distraire... et vous rafraîchir ! Ne ratez pas de semblables occasions.

Pour obtenir des BILLETS DEMI-TARIF en chemins de fer, groupez-vous par dix personnes au moins et demandez au SYNDICAT CENTRAL, 2, rue Scribe, à Nantes, les feuilles qui vous feront obtenir cette réduction.

NANTES

15, Rue du Calvaire
8, Rue Boileau
10, Rue du Chapeau-Rouge

COMPAGNIE FRANÇAISE

INAUGURATION DE SES PRINCIPAUX AGRANDISSEMENTS

DE LA RUE DU CALVAIRE
AUX RUES BOILEAU
ET DU CHAPEAU-ROUGE

MARDI
1^{er} AVRIL
ET TOUT LE MOIS

PRIMES
TOMBOLA
GRATUITE

LA COMPAGNIE FRANÇAISE

depuis longtemps à l'étroit dans ses Magasins actuels, inaugurera MARDI 1^{er} AVRIL ses principaux agrandissements entre la rue du Calvaire et les rues Boileau et du Chapeau-Rouge.

Dans des locaux plus vastes, simples, lumineux, sa clientèle trouvera, avec un accueil toujours déférent, plus de choix et plus de commodités que par le passé.

Aux avantages bien connus qui ont fait la réputation de la Maison, la Direction a joint pour tout le mois d'avril deux attractions sensationnelles :

Une Tombola gratuite de 10.000 francs de lots et, comme prime, de belles tasses à thé japonaises garanties d'origine.

La Direction et le Personnel de la Maison invitent leur clientèle toujours plus nombreuse à leur rendre visite en foule à cette occasion.

QUELQUES PRIX SENSATIONNELS

DRAPERIE genre Anglais pour vêtements de dispositions et toutes modes ; largeur 95/100, le mètre 10 90 ; largeur 130, le mètre 19 90 ; largeur 140, le mètre 25 90 et 28 90

DIAMANTINE lainage nouveautés pour robes, grand choix de nuances mode ; largeur 95, le mètre 18 90 ; largeur 140, le mètre 25 90 et 28 90

CHINE tissu mode pour tailleurs ou vêtements légers, tous les tons de gris et beige ; largeur 140, le mètre 25 90 et 28 90

FANTAISIE genre fil à fil, tissu d'usage pour robes et costumes tailleurs, se fait en beige, castor, marron et gris ; largeur 140, le mètre 25 90 et 28 90

SHOULDAS-SATIN rayé ton sur ton, tissu haute nouveauté pour tailleurs et vêtements mi-saison, toutes la gamme des couleurs ; larg. 140, le mètre 25 90 et 28 90

POPELINE pure laine décatie, choix incomparable de coloris mode, marine et noir ; largeur 140, le mètre 25 90 et 28 90

CRÈPE de CHINE et GEORGETTE laine qualité recommandée pour robes d'usage, noir, marine et coloris mode ; largeur 140, le mètre 25 90 et 28 90

TOILE de SOIE pure soie naturelle toutes teintes pour lingerie et doublures ; largeur 80, le mètre 12 90

REGINA toile de soie pure pour lingerie riche, la plus grande résistance dynamométrique connue : 88 kilos aux essais du laboratoire de la Chambre de Commerce de Paris. Tous les coloris. Inimitable. Exigez la marque sur les lisères. Exclusive. Le mètre 25 90 et 28 90

CRÈPE de CHINE artificiel, souple très résistant, tons mode, noir et noir ; largeur 100, le mètre 19 50

CRÈPE SATIN soie artificielle solidité garantie, assortiment complet de coloris, noir et noir ; largeur 100, le mètre 25 50

SULTANE qualité lourde, spéciale pour vêtements, en noir et marine ; largeur 98/100, le mètre 35 90 ; largeur 140, le mètre 49 50

TOILE de SOIE imprimée, pour robes, assortiment incomparable de dessins et coloris nouveaux ; largeur 80, le mètre 12 90, 11 90 et 8 95

BATISTE toile, tissu souple pour doublures et lingerie, immense choix de coloris ; largeur 70, le mètre 2 75

CRÉPON gaufré uni, belle qualité pour lingerie et combinaisons, 50 coloris au choix ; largeur 70, le mètre 1 90

CALICOT sans apprêt, bonne qualité, pour lingerie ; largeur 80, le mètre 4 95, 4 50, 3 95, 3 50 et 2 95

TOILE mi-fil crémée, joli grain, très bonne qualité pour draps de lit ; Largeurs : 100 110 130 200 ; Le mètre : 9.95 10.95 18.50 19.95

DRAPS de LIT cretonne blanchie sans coutures, ourlets à jours, fils tirés, recommandés aux hôtels et pensions ; taille : 160x275 180x275 200x300 ; prix : 27.50 29.95 39.95 ; 220x225 240x250 ; 45.00 49.95

CRETONNE imprimée pour ameublement, choix incomparable de dessins et de coloris ; largeur 80, le mètre depuis 3 90

SATINETTE belle qualité, très brillante pour couvre-pieds, édérons et transparents, existe en toutes nuances, en 130, 140 et 160 ; largeur 130, le mètre depuis 8 90

COUVERTURES mi-laine blanche, qualité d'usage, bordées soie aux deux extrémités ; dimensions : 210x240 150x200 ; prix : 63.00 87.90

CHEMISE blanche devant rapporté et poignets mousquetaire en piqué blanc, sans col... 15 75

PARURE shirting lingerie belle qualité, motifs brodés. La chemise ou la culotte... 16 90

BAS soie artificielle, semelles et revers renforcés en fil avec couture, en noir et teintes mode 8 95

Nos séries CHAPEAUX souples en feutre et mérinos, formes nouvelles, en noir et toutes teintes mode. De 95 à 24 50

Notre COMPLET-VESTON réclame exécuté dans nos ateliers avec des draperies de choix est élégant et bien fait. Le complet forme droite ou 380

PANTALON sur mesures, grand choix de draperies rayées haute nouveauté, coupe impeccable. Le pantalon : 195 00, 175 00, 145 00, 125 00, 105 00, 95 00 et... 85

INAUGURATION D'UN RAYON DE CONFECTIONS pour DAMES

complétant notre Rayon de Mesures et de Modèles de Couture

LES PLUS RÉCENTES NOUVEAUTÉS A DES PRIX MODÉRÉS

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

MANTEAU en façonné soie 79 ; **ROBE** toile soie imprimée jolies dispositions, manches longues 85 ; **COSTUME TAILLEUR** en belle popeline, noir et marine 149 ; **CASAQUE** toile tarare, tous coloris 84 50

Grande Tombola Gratuite

Comprenant 50 LOTS d'une valeur de 10.000 fr. choisis parmi les plus belles marchandises

Règlement et Garanties

Durant tout le mois d'avril les acheteurs de 100 fr. ou fractions de 100 fr. de marchandises prendront part à cette tombola. Les lots seront exposés du 1^{er} avril au 15 mai dans une vitrine des Magasins rue du Calvaire.

Il y aura deux gagnants par journée de vente. Les noms et adresses des participants seront inscrits.

Le tirage aura lieu publiquement dans les Magasins, sous le contrôle d'un huissier, lundi matin 5 mai à 10 h.

La liste des gagnants sera affichée dans la vitrine des lots et publiée dans les journaux régionaux du 11 mai.

Les gagnants seront avisés par la maison

DÉTAIL ET VALEUR DES LOTS

1 Pile de 50 mètres toile mi-fil, valeur 1.500 fr. — 1 Carpelette laine Jacquard 170x240, val. 450 fr. — 1 Parure drap et 2 taies fil, broderie, val. 450 fr. — 1 Complet-veston sur mesures, val. 500 fr. — 1 Manteau soie noire, doublé soie, val. 450 fr. — 1 Costume-tailleur tissu mélangé double face, val. 450 fr. — 1 Couverture laine Jacquard, val. 450 fr. — 1 Service de table 12 couverts graminé motifs blancs, val. 450 fr. — 3 Poyers Jacquard, val. 350 fr. — 1 Couverture de soie « Régina », val. 350 fr. — 1 Robe Jersey de laine deux places, val. 300 fr. — 1 Chemise de nuit toile de soie « Régina », val. 195 fr. — 1 Bédouin duvet, val. 185 fr. — 1 Store-panneau madras, val. 175 fr. — 1 Coupe 30 mètres percale blanche, val. 135 fr. — 1 Coupe 30 mètres shirting renforcé, val. 115 fr. — 1 Couverture coton blanc, val. 105 fr. — 1 Robe chemisier, toile de soie « Régina », val. 95 fr. — 1 Coupe 30 mètres coton écru, val. 105 fr. — 1 Sweater dame, val. 105 fr. — 1 Paire de bas pure soie « Lys », val. 75 fr. — 8 Chemises percale pour hommes, val. 65 fr. 50. — 8 Chemises zéphir pour hommes, val. 105 fr. — 1 Coupe de 4 m. 50 toile de soie « Régina », val. 115 fr. 50. — 1 Coupe de 4 m. 50 Jersey soie pour hommes, val. 135 fr. 50. — 8 Chemises soie pour hommes, val. 105 fr. — 1 Coupe de 4 m. 50 crêpe de Chine pour lingerie, val. 95 fr. 75. — 1 Coupe 12 mètres toile torcheaux bleus pur fil, largeur 85, val. 105 fr. — 1 Chapeau laqué pour hommes, val. 145 fr. — 1 Chemise de nuit crêpe de Chine, val. 165 fr. — 1 Chapeau souple pour homme, val. 45 fr. 50. — 8 Serviettes éponge blanches, val. 45 fr. 70. — 1 Coupe 4 m. 50 toile tout soie pour lingerie, val. 65 fr. 45. — 8 Cravates, val. 55 fr. 50. — 1 Combinaison-jupon toile de soie « Régina », val. 150 fr. — 1 Parure toile de soie « Régina », val. 115 fr. — 1 Combinaison-jupon toile de soie « Régina », val. 75 fr. — 1 Chapeau rond pour homme, val. 75 fr. — 1 Combinaison 3 pièces toile de soie, val. 75 fr. — 1 Coupe 6 mètres toile mixte pour lingerie, val. 45 fr. 50. — 8 Serviettes éponge blanches, val. 45 fr. 70. — 1 Coupe 4 m. 50 toile tout soie pour lingerie, val. 65 fr. 45. — 8 Cravates, val. 55 fr. 50. — 1 Combinaison-jupon toile de soie, val. 150 fr. — 13 Serviettes nid d'abeilles, val. 55 fr. — 1 Chemise percale blanche à jours, val. 55 fr. — 1 Parure percale blanche à fleurs, val. 55 fr. — 1 Parure percale blanche à jours, val. 55 fr. — 12 Mouchoirs Cholet pur fil, val. 25 fr. 50. — 1 Casquette, val. 55 fr.

Nos cadeaux



BELLES TASSES A THE JAPONAISES D'ORIGINE
offertes tout le mois d'avril

1 tasse pour 50 francs d'achat minimum. 4 tasses pour 200 francs d'achat minimum.
2 » » 100 » » 5 » » 250 » »
3 » » 150 » » 6 » » 300 » »